

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2018

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 56

Votants : 70 (dont 14  
procurations)

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

N° 37

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY- F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

OBJET :

CUSSET

GARAGES SITUES  
119 ALLEE  
MESDAMES

Mmes et MM. F. MINARD – N. RAY – J. ROIG - J.M. GUERRE – J.P BLANC (à partir de la question n°7) - C. CATARD – C. SEGUIN – P. COLAS – R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN - - JY. CHEGUT (de la délibération n°1 à la délibération n°41A/ et à partir de la délibération n°42B/) – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND –A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – E. GOULFERT - M. GUYOT – A. CHAPUIS - M. MERLE - C. BOUARD– P. BONNET – C. MALHURET – E. VOITELLIER - B. KAJDAN - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL (de la délibération n°1 à la délibération n°22 et à partir de la délibération n°27) - MO. COURSOL - F. SKVOR – C. LEPRAT – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

PARCELLE CI 43

CESSION

formant la majorité des membres en exercice.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-  
Préfecture

le : - 3 OCT. 2018

Publiée ou notifiée

le : - 3 OCT. 2018

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. F. DUBESSAY à J. ROIG – P SEMET à JY. CHEGUT (de la délibération n°1 à la délibération n°41A/ et à partir de la délibération n°42B/) - F. HUGUET à MC. VALLAT - J. COGNET à A. DAUPHIN – JM. BOUREL à B. AGUIAR - J. BLETTERY à F. SZYPULA - G. MAQUIN à JJ. MARMOL (de la délibération n°1 à la délibération n°22 et à partir de la délibération n°27) - YJ. BIGNON à C. BENOIT - JL GUITARD à B. KAJDAN - S. FONTAINE à F. AGUILERA - MC. STEYER à C. LEPRAT - C. GRELET à E. VOITELLIER - C. POMMERAY à F. SKVOR - M.J. CONTE à G. MARSONI, Conseillers Communautaires.

Absents excusés : Mmes et MM. J. JOANNET - F. SEMONSUT - H. DUBOSCOQ

- N. COULANGE – M. CHARASSE - F. BOFFETY - W. PASZKUDZKI, Conseillères Communautaires.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts de Vichy Communauté,

**Vu** l'acte de vente signé entre les conjoints DEGOUY et Vichy Val d'Allier le 6 février 2012 relatif à l'acquisition par la communauté d'agglomération de deux garages situés 119 allée Mesdames à Cusset, dans le cadre de la réalisation du boulevard urbain,

**Vu** l'avis du Pôle d'Évaluations Domaniales du Puy-de-Dôme en date du 25 juin 2018 évaluant l'immeuble situé sur la parcelle CI 43 au prix de 16 000 €,

**Considérant** que les travaux de la 1ère et 2de tranches du boulevard urbain désormais terminés, n'ont pas impacté la parcelle CI 43 et qu'il est donc inopportun de maintenir ledit bien dans le patrimoine communautaire,

**Considérant** le souhait de Monsieur Lionel LAFONT de pouvoir se rendre propriétaire desdits garages, Monsieur LAFONT étant sur le point de finaliser l'acquisition du bien situé 134 avenue de Vichy à Cusset, cadastré CI 42 contigu à la parcelle CI 43,

**Considérant** l'accord intervenu entre les parties sur un prix de vente à hauteur de 16 000 €,

**Propose** au Conseil Communautaire :

- de céder à Monsieur Lionel LAFONT ou ses ayants-droit ou toute personne morale substituée, l'immeuble constitué de deux garages, situé sur la parcelle CI 43, 119 allée Mesdames à Cusset, au prix de 16 000 € (cf plan joint),
- de donner mandat à M. le Président ou au Conseiller Délégué pour signer tous les documents et actes afférents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- adopte ces propositions,
- dit que les recettes inhérentes à cette transaction seront imputées au budget principal de Vichy Communauté,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 20 septembre 2018.

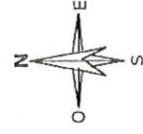
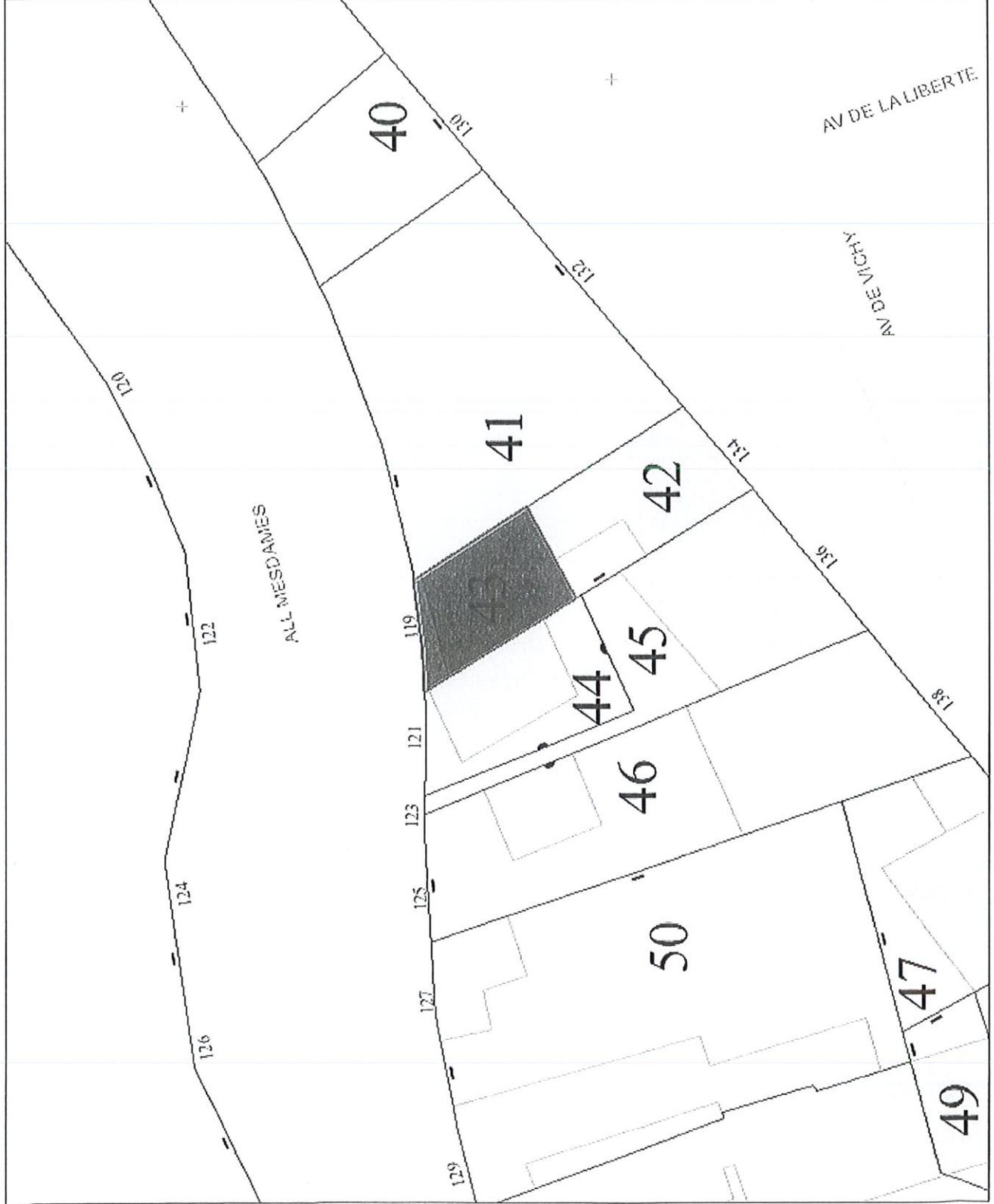
Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA

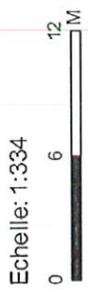


**CUSSET - 119 allée Mesdames - CI 43**



Edité le 30/04/2018

Sources:  
SIG - CA Vichy Val d'Allier  
DGFiP © Cadastre. Droits de l'Etat réservés.



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 37 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20

Objet de l'acte : SEPTEMBRE 2018 - CUSSET - GARAGES SITUES 119 ALLEE MESDAMES  
- PARCELLE C1 43 - CESSION

.....  
Date de décision: 20/09/2018

Date de réception de l'accusé 03/10/2018

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 20SEP2018\_37

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20180920-20SEP2018\_37-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3 .2

Domaine et patrimoine

Aliénations

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....  
Nom du fichier : 37.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20180920-20SEP2018\_37-DE-  
1-1\_1.pdf )